Diocèse d'Autun
L'évêque

COMMUNIQUÉ

Après avoir entendu Mgr Antoine HEROUARD, délégué à la disposition du Saint-Siège pour le sanctuaire de Lourdes, je vous informe, en accord avec la direction des pèlerinages et le comité directeur de l'hospitalité diocésaine, que nous partirons en pèlerinage à Lourdes : du 23 au 28 juillet et du 8 au 12 septembre, sans la participation des malades. Vous en comprenez les raisons.

Puisque les malades ne peuvent pas partir, nous leur offrons grâce notamment à André REBOUX et par l'intermédiaire d'un lien de communication par vidéos, la possibilité de vivre un pèlerinage spirituel en Saône et Loire.

J'encourage donc de faire connaître largement autour de vous, aux malades du diocèse, les liens leur facilitant l'accès aux reportages en direct.

Mgr HEROUARD nous a dit que les personnes handicapées pouvaient se joindre aux pèlerins en hôtel (handicapé physique ou mental).

Je suis moi-même heureux de participer au pèlerinage de juillet auquel on peut s'inscrire jusqu'au 21 juin.

Je souhaite que nous partions aussi nombreux que possible aux prochains pèlerinages à Lourdes, et vous souhaite de vivre dans l'élan de la Pentecôte.

A Autun, le dimanche de Pentecôte 31 mai 2020

+ Benoît RIVIERE

1, Place Cardinal Perraud - 71407 Autun Cedex
Tél. 03 85 86 97 33 - secretariat-eveque@adautun.fr